



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-112761>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-112761

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-André-les-Vergers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100322300016

Ville : Saint-André-les-Vergers

Code postal : 10120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=37537>

Identifiant interne de la consultation : MA2025-13

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICES techniques

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5.1 du règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5.1 du règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE TRAVAUX POUR L'INSTALLATION D'UN ECLAIRAGE SUR LA PLAINE DE JEUX AU STADE D'ECHENILLY-.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente opération de travaux consiste à la mise en place de projecteurs LED, sur des mats en acier galvanisé, afin d'éclairer la plaine de jeux du stade d'Echenilly. Le niveau d'éclairement attendu est de niveau E4 de la réglementation FFR.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Stade d'Echenilly, 9 rue Amédée Gambey SAINT-ANDRE-LES-VERGERS (10120)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Elle pourra se faire sur rendez-vous. A cet effet, les soumissionnaires intéressés pourront prendre l'attache de Monsieur Augustin ROBERT ou Denis PETITET, aux coordonnées suivantes : servtech@ville-saint-andre-les-vergers.fr / Téléphone : 03.25.74.65.39

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition des candidats le dossier de consultation par voie électronique, gratuitement et en totalité, par téléchargement sur le profil d'acheteur de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.xmarches.fr>. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cas échéant, le délai de validité des propositions négociées, sera de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Néanmoins, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Conformément aux articles R2151-8 et R2151-10 du Code de la Commande Publique, le candidat pourra, en sus de l'offre de base, remettre UNE variante facultative au maximum. Celle-ci ne pourra pas modifier le niveau d'éclairage demandé. Le candidat devra proposer une prestation supplémentaire éventuelle pour la mise en place de blocs phare de sécurité. Le pouvoir adjudicateur procédera à des négociations technique et/ou financière avec les candidats ayant présenté une offre conforme ou régularisable dans les conditions de l'article ci-dessus. Les négociations débiteront par l'envoi d'un mail à l'ensemble des candidats via le profil acheteur, dans lequel seront définies les conditions ainsi que les dates et heure limites de remise des offres négociées. Le jugement des offres et l'attribution du marché se feront alors à partir des propositions négociées. Les candidats doivent déposer leur offre négociée par voie électronique UNIQUEMENT, sur le profil acheteur et devront impérativement respecter le délai fixé par le pouvoir adjudicateur à cet effet. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2025